

Le Paradis de Marie – Conditions générales de vente et de séjour

Nous vous remercions de prendre connaissance des conditions ci-dessous avant de faire une réservation.

1 –RESERVATION

Après réception de votre demande de réservation, nous vous adressons un e-mail de confirmation de la disponibilité et vous demandons un acompte équivalent à 50% du montant total du séjour (ou le paiement total pour une réservation à moins de 14 jours).

La réservation devient ferme et définitive une fois l'acompte réceptionné sur le compte bancaire du Paradis de Marie. Le versement de l'acompte implique l'acceptation et le respect des présentes conditions générales de vente et de séjour.

2 - TARIFS

Les prix indiqués sur le site internet www.leparadisdemarie.com sont des prix en euros, par chambre et par nuit. Le prix comprend le petit déjeuner, la taxe de séjour et la TVA. La réglementation des chambres d'hôtes ne permet pas de dissocier l'hébergement et le petit déjeuner. Aucune réduction n'est donc accordée si vous ne prenez pas le petit déjeuner. Nous reversons au Trésor Public 0,75 € de taxe de séjour par nuitée et par personne (à partir de 18 ans - jusqu'au 31/12/2021).

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Ceci ne concerne pas les réservations déjà effectuées.

3 - PAIEMENT

Exclusivement en euros.

Un acompte équivalent à 50% du montant total du séjour est demandé pour valider la réservation. Le paiement total est requis si vous réservez moins de 14 jours avant le début du séjour. Paiement par virement bancaire (les frais de virement éventuels sont à votre charge), carte bancaire Visa ou Mastercard (par téléphone) ou chèque à l'ordre du Paradis de Marie.

Solde à régler avant la fin du séjour par carte bancaire Visa ou Mastercard ou en espèces (euros) ou chèque à l'ordre du Paradis de Marie.

4 - DUREE DU SEJOUR

Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de son séjour.

5 - ANNULATION DU SEJOUR PAR LE CLIENT

Du fait de notre petite capacité d'accueil, les annulations affectent notre activité de manière significative.

Aussi sommes-nous contraints d'appliquer une stricte politique d'annulation :

- Annulation sans frais jusqu'à 31 jours avant la date d'arrivée (l'acompte sera remboursé).
- Annulation entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée : 50% du montant total du séjour sera facturé (l'acompte sera conservé).
- Toute annulation moins de 14 jours avant la date d'arrivée ou en cas de non-présentation le jour de l'arrivée : le montant total du séjour sera facturé. Le paiement du solde s'effectue par virement ou carte bancaire.

L'annulation doit être notifiée par e-mail. Nous vous conseillons de souscrire une assurance appropriée pour couvrir les frais d'annulation pour toutes les personnes mentionnées dans votre réservation.

Covid-19 - Compte tenu de l'évolution incertaine de l'épidémie, nous continuons de faire preuve de flexibilité et proposons un report de séjour (valable un an) ou un remboursement, uniquement en cas de nouveau confinement ou de nouvelles restrictions de circulation.

Les conditions d'annulation habituelles s'appliquent si vous devez annuler votre séjour pour toute autre raison (y compris le fait d'être cas contact ou malade du Covid-19).

Le Paradis de Marie

Chambres d'hôtes de charme

195 rue du Paradis 71570 Saint-Amour-Bellevue

+33 (0)3 85 36 51 90 / +33 (0)6 45 62 71 30 - contact@leparadisdemarie.com

6 - SEJOUR ECOURTE

En cas d'interruption de séjour par le client, le montant total du séjour est dû.

7 - ANNULATION DU SEJOUR PAR LES PROPRIETAIRES

En cas de problème grave et imprévu obligeant Le Paradis de Marie à annuler tout ou partie de votre séjour, nous nous engageons à vous prévenir dans les meilleurs délais, à rembourser les nuitées annulées et à tout mettre en œuvre pour vous proposer une solution d'hébergement similaire.

8 – HORAIRES

Arrivée : entre 16h30 et 19h.

La propriété n'est pas accessible avant 16h30. Arrivée tardive uniquement sur accord préalable. Si vous êtes retardé et ne pouvez pas arriver avant 19h00, veuillez nous appeler ou nous pourrions louer votre chambre sans aucun remboursement.

Petit déjeuner : servi entre 8h30 et 10h.

Départ de la propriété : au plus tard à 11h, afin de préparer les lieux pour les prochains hôtes.

9 - CAPACITE

La réservation est établie pour le nombre de personnes mentionné dans notre mail de confirmation. Aucune personne supplémentaire ne sera acceptée et aucun lit d'appoint ne pourra être installé. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire. Aussi aucun remboursement ne sera possible en cas de départ d'un nombre d'hôtes supérieur à ceux refusés.

10 – ENFANTS

La configuration des lieux ne permet pas de laisser les enfants évoluer sans surveillance. Les mineurs évoluant au sein de la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux, dans le respect des lieux et de la tranquillité des autres hôtes.

11 – UTILISATION DES LIEUX

Pour profiter des moments ensemble, voici les règles de base de notre maison :

- Les animaux sont interdits dans la propriété.
- Il est interdit de fumer dans les espaces intérieurs et dans la galerie.
- Il est interdit de stocker et consommer boissons et nourriture dans les chambres.
- Merci de respecter la tranquillité des autres hôtes, en particulier en cas de retour tardif ou de départ matinal.
- La maison des propriétaires n'est pas en libre accès. La pièce du petit déjeuner est ouverte aux heures de service du petit déjeuner (8h30 à 10h).
- Un salon est à votre disposition d'avril à octobre dans la galerie de la cour. Il n'est pas prévu pour préparer vos repas, stocker et consommer de la nourriture.
- L'accès à la propriété est réservé à nos clients. Aucun visiteur n'est autorisé sans accord exprès des propriétaires.
- Le Paradis de Marie n'est pas accessible en fauteuil roulant en raison des nombreuses marches et du gravier dans la cour et les allées.
- Un parking est disponible à l'intérieur de la propriété. Les voitures garées ici le sont à vos risques et périls.
- Le client s'engage à rendre la chambre en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement et à assumer financièrement toute dégradation dont il serait responsable.
- Les effets personnels oubliés dans la chambre à l'issue du séjour peuvent être envoyés à la demande et aux frais du client.

Le Paradis de Marie

Chambres d'hôtes de charme

195 rue du Paradis 71570 Saint-Amour-Bellevue

+33 (0)3 85 36 51 90 / +33 (0)6 45 62 71 30 - contact@leparadisdemarie.com

12 - VOLS ET ACCIDENTS

Le Paradis de Marie décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation d'effets personnels des hôtes ou de dommage corporel survenu dans la propriété.

13 - UTILISATION DE LA PISCINE DES PROPRIETAIRES

Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscines familiales ouvertes aux hôtes, voici le règlement d'utilisation de la piscine :

1. Le seul fait d'utiliser la piscine vaut acceptation de ce règlement.
2. La piscine est accessible en saison de 10h à 19h. En dehors de ces horaires la piscine est protégée par un système d'alarme. La piscine reste couverte en cas de froid, grand vent ou pluie. Nous chauffons la piscine dès lors que les températures le permettent.
3. La piscine n'est pas surveillée. Tout accident survenu à un hôte est sous son entière responsabilité.
4. Les propriétaires se réservent le droit de fermer temporairement l'accès à la piscine, sans possibilité de dédommagement.
5. L'accès des mineurs est uniquement autorisé avec la présence continue de l'adulte accompagnant qui assure la surveillance et la sécurité des enfants. L'usage de la piscine par les enfants est donc sous l'entière surveillance et responsabilité de leurs parents.
6. Tous jeux dans la piscine et autour se font dans le respect et la sécurité de tous.
7. Les serviettes des chambres ne sont pas destinées à être utilisées à l'extérieur. Des serviettes de piscine sont fournies. Veuillez ne pas les laisser dans le jardin et les accrocher dans votre salle de bains.
8. Tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance responsabilité civile.
9. L'accès à la piscine est réservé aux propriétaires et aux personnes séjournant au Paradis de Marie.

14 - ACCES INTERNET

Saint-Amour n'est pas encore raccordé à la fibre. Nous vous offrons un accès internet gratuit mais les connexions ADSL sont parfois lentes !

La responsabilité du titulaire de l'accès (Le Paradis de Marie) n'exclut en rien celle de l'utilisateur qui peut se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L. 335-3 du Code de la propriété intellectuelle).

L'utilisateur de l'accès à internet s'engage à ne pas utiliser cet accès à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, sous peine d'engager sa responsabilité pénale.

15 - ACCESSIBILITE DES SERVICES

Nous faisons de notre mieux pour que nos services soient opérationnels. Si vous constatez une anomalie, un dysfonctionnement ou tout autre problème, veuillez nous en informer dès que possible afin que nous puissions faire le nécessaire pour un retour à la normale. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de panne ou de mise hors service non prévisible des équipements techniques. Suite à un cas de force majeure indépendant de notre volonté, coupures ou dysfonctionnement d'eau, d'électricité ou de chauffage, Le Paradis de Marie peut être amené à décider la fermeture de la maison d'hôtes sans préavis.

16 - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le présent contrat est régi par le droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Paradis de Marie vous remercie pour votre coopération et vous souhaite un très beau séjour !